

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Troubles du langage écrit (2OR1026)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - sciences logopédiques	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6
Pilier principal B A - logopédie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Salomé Schwob, chargée d'enseignement

Contenu

L'introduction du cours thématise les différences interindividuelles dans l'apprentissage du langage écrit à différencier des troubles. Ensuite les différents courants explicatifs des troubles du langage écrit sont explicités.

Dans les autres cours, les deux domaines du langage écrit sont ensuite étudiés en évoquant les définitions, les pistes d'évaluation et d'intervention.

- Pour les troubles d'apprentissage de la lecture, sont abordés les définitions dans une perspective historique, puis plus spécifiquement les troubles relatifs aux différentes composantes de la lecture (identification des mots, compréhension textuelle et capacités métalinguistiques);
- Pour la production écrite, l'accent est mis sur les troubles de l'orthographe (définitions et principales caractéristiques). La question de la production de textes est également abordée.

Forme de l'évaluation

Évaluation interne notée:

- Test écrit individuel de 2h le lundi 27.06.2022 à 10h00 (70% de la note)
- Travail de groupe (4-5 personnes) consistant en une vignette clinique. Un document écrit d'environ 3 pages portant sur l'analyse de la vignette clinique par groupe se fera lors du semestre (30 % de la note)

Le test écrit individuel portera sur l'ensemble de la matière. Il sera composé de questions à court développement, de questions de type vrai / faux, et d'analyses de production d'enfant, se rapportant aux différents thèmes du cours.

La non-remise de la vignette clinique dans les délais impartis ou la non-présence au test écrit, sans motif valable, entraînera automatiquement un échec à ce travail.

Rattrapage :

- en cas d'échec, le rattrapage (2ème tentative) sera constitué d'un test écrit individuel (70 % de la note si vignette clinique avec note équivalente à 4 ou + / 100 % si note à la vignette clinique aussi insuffisante). Ce rattrapage aura lieu le lundi 12 septembre 2022.

Documentation

Lectures obligatoires et complémentaires pour chaque cours.

Pré-requis

Apprentissage et enseignement du langage écrit

Forme de l'enseignement

Cours magistral et séances d'analyse et de discussion en groupes

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Distinguer les principaux troubles du langage écrit
- Décrire les principales étapes d'évaluation du langage écrit
- Décrire les principaux courants d'intervention du langage écrit

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Troubles du langage écrit (2OR1026)

- Analyser les productions en lecture, en orthographe et production textuelle

Compétences transférables

- Communiquer efficacement, par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique